

11, rue du Château  
L-6922-BERG  
Tél.: 28 13 73  
Fax: 28 13 73 - 211  
mail: [secretariat@betzdorf.lu](mailto:secretariat@betzdorf.lu)



**(N° dossier : 3A/2021/5218/171)**

**AVIS**

Par la présente, il est porté à la connaissance du public que par arrêté de Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire, N°: 3A/2021/5218/171 du 29 décembre 2021, Madame RAUSCH est autorisée à exploiter un monte-escaliers à Mensdorf, 39, rue de Roodt/Syre.

Conformément à l'article 19 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours est ouvert contre cette décision devant le Tribunal Administratif. Ce recours doit être interjeté, sous peine de déchéance, dans le délai de 40 jours. Ce délai commence à courir à l'égard du demandeur de l'autorisation à dater de la notification de la décision et vis à vis des autres intéressés à dater du jour de l'affichage de la décision.

Berg, le 4 janvier 2022.  
Le bourgmestre,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J. Müller', written over a faint grid background.

Le secrétaire communal,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'A. H.', written over a faint grid background.